

**PROJET
PEDAGOGIQUE
SECTEUR JEUNE**

STRUCTURE

L'accueil des Jeunes est déclaré auprès de la DDCS et est donc soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale de l'enfant:

Obligation de rédiger un projet pédagogique, posséder un espace permettant la sécurité des adhérents.

L'accueil Jeunes accueille les jeunes dans les locaux situés :

40 rue basse st Eloi, au centre social st Eloi Beauregard

ACTION SOCIALE

Depuis 2015 l'espace jeunesse du centre social st Eloi Beauregard a été pour plusieurs raisons délaissé, aujourd'hui il n'y a que très peu de jeunes qui sont au fait de l'existence d'un espace jeune au centre social, la localisation et les changements fréquents d'animateurs en sont les principales raisons

L'espace jeune est un lieu de rencontre, d'échange culturel et d'expression, donnant la liberté à chacun de donner son avis, ses idées, ses projets sous la tutelle d'un animateur qui favorise l'autonomie, la responsabilisation et le développement de leur esprit critique

C'est un espace qui respecte les principes de base de l'éducation populaire, la cohabitation doit se faire dans le respect de chacun sans discrimination, dans le but d'avancer ensemble dans un projet commun dans une période de la vie ou « vivre avec l'autre » n'est pas forcément évident

En effet l'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents.

Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentation au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits.

Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes. Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre fait de limite et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

Objectifs pédagogiques

A. Permettre l'accueil des jeunes

1. *Ouvrir un lieu d'accueil adapté aux jeunes*
2. *Le faire connaître sur le secteur*
3. *L'animer par un personnel qualifié*

Moyens :

1. Mise à disposition d'un espace jeune sur le secteur pouvant accueillir les jeunes de 12 à 17 ans
1. Aménager les locaux de manière à ce que les jeunes s'y sentent bien
2. Diffuser des plaquettes d'information, affiches
3. Mettre en place des animations et projets adaptées aux jeunes
3. Encadrement par des professionnels de l'animation.

B. Rendre les jeunes acteurs de leurs temps-libres

1. *Les responsabiliser dans le fonctionnement de l'espace jeune,*
2. *Les impliquer dans la mise en place des projets, des animations*
3. *Les accompagner dans leur orientation scolaire/professionnel*

Moyens :

1. Mise en place d'un règlement intérieur créer avec les jeunes et qu'ils devront respecter
2. Les jeunes pourront décider et organiser leurs activités ou projets (recherche, autofinancement, réalisation)
3. Aide à la recherche de stage, d'emploi (C.V, lettre de motivation, etc)
Mise en place de rencontres avec des professionnels (cidj, mission locale, etc)

C. Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence

1. *Prévenir les comportements à risque*
2. *S'ouvrir sur l'extérieur*
3. *Maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles*

Moyens :

1. Des actions de prévention seront menées avec les jeunes (prévention routière, festiprev, alcool, drogue, sexualité, hygiène, premiers secours, etc)
2. Des activités où chacun pourra s'exprimer, seront proposées (graff, danse, sports, etc)

2. Des camps ou court-séjours permettront l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous
2. Des activités « de consommation » (Laser Game, bowling, paintball, etc)
3. Des actions, soirée pourront être organisés pour créer des temps de partages (soirée parents/jeunes, soirée débat, etc)

D. Les relations Humaines

A. Relations Jeunes/jeunes

- Tous les jeunes ont le devoir de respecter les règles de vie en communauté écrites par les jeunes pour les jeunes.
- Les choix de chaque jeune sont pris en compte (choix des activités, choix des sorties...).

B. Relations Jeunes/animateurs

- L'animateur est un adulte diplômé de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.
- L'animateur veillera au bon respect des règles de vie en communauté

LE PUBLIC

1/ Public jeune

L'Accueil Jeunes accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il est ouvert à toutes et à tous : de toutes catégories sociales

2/ Public parent

L'animateur se doit de répondre aux interrogations des parents sur le fonctionnement du local

Des actions seront menées en partenariat avec des parents volontaires, pour favoriser les échanges parents/jeunes

A l'inscription du jeune (1ère visite à l'accueil), il sera systématiquement remis à la famille :

- le règlement intérieur
- Le dossier d'inscription comprenant une fiche de renseignements, une fiche sanitaire de liaison
- le projet pédagogique du secteur jeune

Pour participer aux animations proposées, les dossiers doivent être obligatoirement COMPLETS.

OUVERTURE ET ENCADREMENT DE LA STRUCTURE

a) Périodes scolaires

- Mardi : de 20h à 22h au local jeune
- Mercredi : de 14h à 18h au local jeune
- Vendredi : de 17h à 23h au local jeune
- Samedi : de 14h à 19h au local jeune

Ces horaires peuvent varier selon les besoins et emploi du temps des jeunes

b) Périodes de vacances

Pendant les vacances, la structure fonctionne du lundi au vendredi selon les horaires fixés dans le programme qui est disponible au centre social st-Eloi Beauregard, sur le site internet du centre social. Le programme est également distribué par mail aux familles avant le début des vacances. Les horaires habituels des accueils sont les suivants : - Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

INSCRIPTION

Tous les jeunes doivent être inscrits pour participer aux activités proposées par le centre social

Une fiche de renseignements et 12 euros sont demandée aux familles comprenant :

- L'adhésion au centre social, valable pour toute la famille, de 10 euros
- Une cotisation pour le secteur jeune de 2 euros

TARIFICATION

Le local jeune est un lieu de rencontre où les ados vont et viennent comme ils le souhaitent

Pour favoriser cette dynamique, l'accès au local n'est pas tarifé

Cependant les activités proposées au local jeunes sont payantes, leurs prix varient selon le quotient familial de chacun

DEPLACEMENTS

L'écologie n'étant pas qu'un mot la majorité des trajets se feront en vélos, pour les trajets longs en bus ou minibus

Les jeunes doivent avoir un vélo en bon état de marche (lumière, freins, casque pour tous)

BUDGET

Le centre social st Eloi Beauregard est affilié centre social, il reçoit donc une aide financière de la CAF

Des projets d'autofinancement sont mis en place avec les jeunes pour compléter ses aides extérieurs

ANIMATIONS

Les plannings d'animations sont créés par les jeunes et l'animateur, des temps de paroles sont mis en place pour exprimer leurs envies et concevoir des projets

Les plannings sont envoyés par mail aux familles, affiché au centre social et au collège Beauregard, 1 mois avant les périodes de vacances, avec la tarification

Les plannings extrascolaires sont affichés sur le site de la structure